

JULIEN C.

**Gestionnaire fonds solidarité logement
Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques (Pau)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je veille à la bonne application du règlement intérieur du Fonds solidarité logement (FSL) sans avoir d'autorité décisionnelle. Je suis le référent technique sur toutes les questions relatives au règlement intérieur du FSL (tant auprès des assistantes sociales, des bailleurs, des usagers que des personnes présentes en commission de décision).

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après la licence, je suis allé jusqu'au DESS droit Sanitaire et Social (que j'ai obtenu). Ensuite, j'ai fait la préparation ENM (Ecole Nationale de la Magistrature) à Bordeaux. J'ai été responsable du service intérimaire (en intérim) à la CEGELEC à Pau et j'ai intégré le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques en 2006.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Je pense que ce n'est pas seulement la Licence qui m'a apporté mais tout le cursus universitaire. J'ai pu y développer un esprit d'analyse et de synthèse nécessaire dans mon travail. Je regrette seulement de ne pas avoir eu de cours de culture G et de préparation à la note de synthèse. En effet, je pense que c'est un complément fondamental pour la poursuite des études et la préparation au monde professionnel (public ou privé).